

Réf: Dossier N° 092878

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOMAINE EMMANUEL SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJBI 8ème TRANCHE
STAR 10, Lot 283, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMAINE EMMANUEL SARL »

Objet : Elevage et vente d'animaux bétails pour subsistance

- achat-vente d'aliments d'animaux
- achat-vente de matériels d'élevage te divers
- import-export
- représentation de marque

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès des établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute sociétés existante ou devant être créée
- et généralement, toutes Operations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJBI 8ème TRANCHE
STAR 10, Lot 283, Ilot 21

Dirigeant(s) : M DIAVA DIAKO PATRICK JOSSELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02661 du 30/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13607/GTCA/RC/2022 du 30/03/2022

